



MEMOIRE ET *Vigilance*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

15 juin - 15 septembre 2005

N° 34



Après les cérémonies officielles exceptionnelles du soixantième anniversaire de la libération des camps, les amis se sont retrouvés en Assemblée générale à Grenoble. Lire notre compte-rendu et celui des "Entretiens". Photo AFMD.

Sommaire

- | | | |
|--|---|---|
| 2 • Agenda | 11 • Échos des délégations territoriales | 15 • Composition du conseil d'administration |
| 3 • Édito, Marie-José Chombart de Lauwe | 12 • La mémoire assassinée, négationnistes et relativistes... François Rousseau | • "À Madeleine" (poème) |
| 4 • Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AFMD | 13 • L'actualité en bref | • Thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2006 |
| 7 • "Entretiens de l'AFMD" sur la transmission de la mémoire | 14 • Notes de lecture | 16 • Bulletin d'adhésion |

Agenda... Agenda... Agenda... Agenda... Agenda...

► Programme des visites guidées au cimetière parisien du Père-Lachaise.

Nous rappelons que dès sa création, l'AFMD avait souhaité qu'habitants franciliens et touristes de passage puissent découvrir le patrimoine de la Déportation à partir des monuments du Père-Lachaise. À notre grande satisfaction, la ville de Paris intègre ces visites guidées par un guide conférencier dans ses programmes culturels. Des étudiants américains sont venus à la dernière séance. Voici les prochaines dates : 29 juillet et 18 octobre (guide conférencier François Mathias, historien attaché au Conservatoire national des Arts et Métiers ; rendez-vous entrée rue des Rondeaux à 14 h 30 ; tarif groupe 3 euros).

► La part visible des camps : photographies du camp de concentration de Mauthausen (1938-1945)

Cette exposition, conçue par les amicales française et espagnole de Mauthausen, présente environ huit cents photos provenant du fonds SS du camp, du Centre historique des Archives nationales et d'archives privées. Elles reflètent l'histoire et le fonctionnement d'un des camps les plus emblématiques de la répression nazie et permettent d'appréhender, à travers les visages des déportés, les conditions inhumaines de leur quotidien, les humiliations et les violences dont ils furent victimes. Les documents nazis destinés à exalter le fonctionnement du système concentrationnaire, sont replacés dans le contexte de la propagande par l'image, propre au régime hitlérien. Les photos de la libération montrent le retour à la liberté et à la vie, la quête des témoignages et la construction de la mémoire collective. Conçue comme une œuvre de mémoire, cette exposition sera présentée après Paris à Barcelone et Vienne, avant de circuler l'année prochaine dans d'autres pays européens. Jusqu'au 26 septembre et du 26 octobre au 28 novembre 2005. Centre historique des Archives nationales - Hôtel de Rohan : 87 rue Vieille-du-Temple 75003 Paris - Tél. : 01.40.27.60.96. Ouvert du mercredi au lundi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (seulement l'après-midi le week-end). Plein tarif : 3 euros, réduit : 2,3 euros.

► Joseph Breitenbach ; visages de l'exil

Breitenbach (1896-1984) illustre le sort des exilés allemands fuyant les persécutions politiques et raciales de l'État nazi. Dans la France des années 1930, qui accueille l'élite intellectuelle et politique de la République de Weimar, il fit partie des émigrés qui tentèrent d'alerter le monde sur la barbarie hitlérienne. Membre du gouvernement de la République libre de Bavière jusqu'à l'assassinat du Premier ministre Kurt Eisner, Breitenbach s'établit photographe en 1931, puis fuit l'Allemagne nazie deux ans plus tard pour Paris. Il devient le portraitiste des figures de la vie culturelle parisienne, tout en participant aux expositions des émigrés, "L'Art allemand libre" et "Cinq ans de régime hitlérien", ainsi qu'aux panneaux du pavillon de l'Allemagne libre, qui devait figurer à l'Exposition universelle de New York en 1939. Interné à la déclaration de guerre comme ex-Allemand, puis recruté prestataire par l'armée française, il se retrouve en zone libre au moment de l'Armistice, puis parvient à gagner les États-Unis en juin 1941. Le sauvetage de ses archives grâce à des amis permet aujourd'hui de présenter photos et documents : on découvrira comment le gouvernement français censura en 1938, à la demande de l'ambassadeur d'Allemagne, l'exposition bilan du régime hitlérien présentée rue de Lancry dans le X^e arrondissement. Jusqu'au 11 septembre Mémorial de la Shoah : 17 rue Geoffroy-l'Asnier 75004 Paris. Tél. : 01 42 77 44 72. Entrée libre. Ouvert le dimanche. Vendredi de 10 h à 18 h, (nocturne jeudi jusqu'à 22 h).

Internet : www.memorialdelashoah.org

E-mail : contact@memorialdelashoah.org

► Paris, 1945 : ils reviennent

Du 23 juin au 30 octobre 2005. La mairie de Paris a souhaité commémorer le soixantième anniversaire du retour des déportés, par l'exposition *Paris 1945, ils reviennent* dans les rues de la capitale afin de rappeler *in situ* les différents lieux de ces retours douloureux et la difficile réadaptation dans un pays exsangue. Réalisé par le Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris/Musée Jean-Moulin, un parcours mémoire est proposé à travers vingt-six colonnes lumineuses réparties sur dix lieux parisiens, rappelant le retour des prisonniers de guerre et des déportés. Ces colonnes présentent des photographies commentées issues de plusieurs institutions et de l'Agence France-Presse. Vous les trouverez à l'Hôtel Lutétia (XI^e), 43-47 boulevard Raspail ; Centre d'accueil des déportés, à proximité du musée d'Orsay, ancienne gare d'Orsay (VII^e) ; Centre d'accueil pour les prisonniers de guerre et les déportés, rue de la Légion d'honneur ; sur les Champs-Élysées-Majestic (VIII^e), 133 avenue des Champs-Élysées ; Gare de l'Est (X^e), devant la gare, entrée "grandes lignes", rue du 8 Mai 1945 ; Gare du Nord (X^e), devant l'entrée de la gare RER, rue de Dunkerque ; Quai Branly (XV^e), sur la promenade verte côté Seine ; à la Mémoire des rafles ; place Victor-Hugo (XVI^e), Centre d'accueil de la FNDIRP, entre la rue Bugeaud et l'avenue Victor-Hugo ; au Trocadéro (XVI^e), Parvis du Musée de l'homme ; au Mémorial des martyrs de la Déportation, Île de la Cité, Pont de l'Archevêché et à la Gare de Lyon (XII^e), hall de la gare, départs et arrivées "grandes lignes".

► Mauthausen, les images

Créé en 1938 par les nazis en Autriche pour éliminer les opposants politiques jugés irréductibles, le camp de Mauthausen est devenu, entre 1940 et 1945, un véritable complexe regroupant une cinquantaine de camps. 230 000 personnes, en majorité des hommes, provenant de toute l'Europe occupée, y ont été déportées. 118 000 y périrent. L'exposition préparée par le Musée d'histoire de la Catalogne rassemble quatre-vingt-trois photos du camp et de son principal Kommando, Gusen. Prises par les SS et montrant le camp en fonctionnement, avec la construction des bâtiments, l'exploitation des carrières, les visites officielles, la hiérarchie du camp, l'arrivée des convois, ces photos restituent l'horreur glacée de l'univers concentrationnaire. Un millier de ces négatifs est sauvé par des républicains espagnols employés au service de l'identification (Erkennungsdienst), dont Francisco Boix, qui les produit comme preuve au procès de Nuremberg. Il parvient également à photographier la Libération en 1945, grâce à un appareil subtilisé aux SS. Jusqu'au 31 octobre 2005, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, 14 rue Hébert Grenoble - Tél. : 04.76.42.38.53. Ouvert du mercredi au lundi de 9 h à 18 h (10 h à 18 h le week-end juillet-août). Entrée libre comme dans tous les musées départementaux de l'Isère, visité guidée gratuite le premier dimanche du mois à 14 h 30. Publication : *Déportés de l'Isère*, 348 p., éditions Presses Grenoble - collection *Résistances*, broché avec rabats, prix 30 euros. Internet : www.resistance-en-isere.fr, E-mail : infos@resistance-en-isere.fr

François Rousseau

La Fondation pour la Mémoire, par la voix de sa présidente Marie-José Chombart de Lauwe, a adressé aux délégués présents à l'Assemblée générale de Grenoble, un message dont le contenu nous a paru de la plus haute importance. Ce message ouvrant des perspectives sur notre action et constituant, en quelque sorte, notre feuille de route, il nous a semblé indispensable de le porter à la connaissance de tous.

Votre Assemblée générale coïncide, en cette année 2005, avec le soixantième anniversaire de la fin des camps de concentration et l'écroulement du nazisme.

Nous avons voulu, vous le savez, inciter les candidats au Concours annuel de la Résistance et de la Déportation à prendre conscience de ce que fut la réalité concentrationnaire dévoilée au monde lors de la libération des camps puis, à travers les procès et les témoignages des survivants, pour les amener à s'interroger sur les conséquences qui en ont été tirées (et qui les concernent) au plan éthique et judiciaire. Cette démarche a une portée qui dépasse le monde scolaire *stricto sensu* et vise tout autant le monde adulte et la société dans son ensemble, donc notre Fondation et votre Association. Tel est le sens de mon message.

Nous avons, vous et nous, à articuler notre réflexion autour des différents courants qui se sont opposés ou se sont succédé dans cette période de l'histoire : violence et idéologie développées par un régime d'une part, luttes pour s'opposer aux agressions contre les consciences et contre les corps d'autre part, vague de réprobation enfin suscitée par la découverte des camps de concentration, fondatrice d'une conscience universelle orientée vers la définition et la défense de droits de l'homme qui s'imposent désormais, partout et à tous, à quelque niveau que ce soit.

Les déportés survivants ont constaté, non sans amertume, que l'immense espoir, forgé au cœur même de leur propre expérience et de leur martyre, d'un monde d'où seraient définitivement proscrits crimes contre l'humanité et génocides, reste bien fragile et aléatoire. L'histoire récente en a donné la preuve. Ils savent que la conquête des droits de l'homme demeure un combat permanent auquel tout citoyen doit s'associer chaque jour, si l'on veut que, de ce combat-là, découlent des victoires durables. C'est pourquoi ils s'efforcent, au travers de leurs associations et aujourd'hui au travers de la Fondation qui en est issue, et naturellement de l'Association des Amis, de faciliter la connaissance et l'analyse d'un phénomène qui s'est révélé être le modèle le plus abouti de tout ce que la science et le progrès pouvaient mettre de raffinement et d'efficacité au service de la barbarie, en plein cœur du XX^e siècle.

Le nazisme est résulté de la conjonction d'une volonté et d'une idéologie raciste, au moment le plus opportun où un peuple doutant de lui et de son avenir, était mûr pour se livrer aux mains du nationalisme le plus exacerbé prôné par Hitler,

appelant le peuple allemand à dominer le monde. Avançant à pas feutrés, il a su infiltrer tous les rouages de l'État et toutes les strates de la société, rendant le processus irréversible, et mettant la science, l'industrie et l'économie au service d'un déferlement de violence et de barbarie sans précédent.

Il nous faut faire comprendre comment cette société a été imbibée puis conditionnée par les principes de hiérarchie des races, de sélection des élites, d'élimination des "êtres nuisibles" ou "indésirables inférieurs" à partir des courants d'idées ou de théories pseudo-scientifiques répandues en Europe et aux États-Unis (anthropologie raciale, darwinisme social avec sa sélection naturelle, eugénisme), sans oublier "leurs racines" issues de l'esclavage qui refusait déjà aux Noirs toute appartenance à l'espèce humaine, pour en arriver là.

Entreprise génocidaire ou "sinistre parodie de la société réelle", avec son organisation, ses "fonctionnaires", ses soi-disant hôpitaux, ses "bureaux du travail" d'où toute forme d'humanité était bannie et où la mort paraissait être la seule et unique perspective de délivrance après l'avilissement des esprits et des corps, le système concentrationnaire a provoqué un sursaut de la conscience mondiale en 1945 et suscité l'universalisation des droits de l'homme et la formulation de principes nouveaux. Repris par la toute nouvelle organisation des Nations unies, ils deviennent autant de chartes et conventions internationales, en faveur des droits de l'homme, de l'enfant, ou contre le racisme, la torture etc., précisant le contenu juridique des notions de crimes contre l'humanité, de génocide, de crimes de guerre, introduisant dans l'ordre international des règles de droit humanitaire, valables en toutes circonstances, y compris entre puissances belligérantes, et mettant au point des procédures judiciaires nouvelles. La nouveauté réside en ce domaine par la poursuite et la condamnation désormais quasi-inéluctables des dirigeants criminels en tant qu'individus, et non plus seulement dans la poursuite et la condamnation des seuls États.

Ce progrès de la conscience humaine, les déportés les suivent et les encouragent avec intensité, parce qu'ils inspiraient déjà leurs luttes et leur résistance. Il appartient aux générations qui sont appelées à prendre leur relais, de les expliquer et de les défendre en les adaptant au contexte d'un monde évolutif et déjà différent dans ses comportements et ses formes d'agressions potentielles.

Marie-José Chombart de Lauwe

Assemblée générale ...

Nos retrouvailles annuelles se sont déroulées dans la ville de Grenoble, les 20, 21 et 22 mai. Retrouvailles entre amis, bien sûr, lors du conseil d'administration, de la journée des délégations territoriales et de l'Assemblée générale statutaire proprement dite. Mais "retrouvailles" semble aussi approprié pour évoquer les contacts que nous avons eus, tout au long des ces journées, avec les élus de la ville et du département, les acteurs culturels locaux, tant leurs propos nous sont apparus comme en phase évidente avec nos propres préoccupations.

M. Michel Destot, député-maire de Grenoble, devait d'ailleurs confirmer, dans son discours de bienvenue, avoir *"de très anciennes habitudes de travail en commun au service de la mémoire"* avec notre délégation iséroise et, saluant la présence de Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation, indiquer qu'il avait plaisir à la retrouver. Il soulignait

l'exceptionnelle mobilisation pour le soixantième anniversaire de la libération des camps nazis, *"récompense apportée à l'action"* de tous ceux qui, militants de la mémoire, font vivre cette mémoire au présent : rescapés, enfants, femmes et hommes empreints de valeurs humanistes. *Un combat auquel, ajoutait-il, il croyait, pour bâtir la paix et la fraternité entre les peuples*, reprenant à son compte la formule de Romain Gary : *"Le patriotisme, c'est l'amour des siens, le nationalisme la haine des autres."* Il concluait en saluant les amis venus de toute la France, porteurs de l'esprit de résistance et de démocratie.

La veille de l'Assemblée générale, comme il est maintenant de tradition, les délégués de trente et une délégations avaient échangé leurs préoccupations. Comment approfondir l'histoire locale ? Comment transmettre la mémoire de la Déportation ? Comment faire le lien entre ce passé et le vécu des nouvelles



La chorale "Les Barricades", cérémonie devant le monument des déportés. Photo AFMD.

... Grenoble, mai 2005

générations ? Comment nouer des liens avec d'autres acteurs de la vie civique ? Comment recruter de nouveaux adhérents (et bien sûr, ne pas en perdre) ? Comment assurer la formation des responsables des délégations qui, à leur tour, répercutent leurs acquis autour d'eux, afin d'être efficaces et crédibles ? Comment s'inscrire au mieux dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation ? Comment le "national" peut-il aider le "départemental" ? Toutes ces questions furent abordées, illustrations concrètes à l'appui, dans la discussion qui devait aussi porter sur les modes de fonctionnement propres de notre association, qui doivent aussi s'adapter à notre développement.

Tout naturellement, ces mêmes préoccupations furent à nouveau évoquées lors de notre Assemblée générale, "dopée" par les propos des historiens qui avaient, entre-temps, confié à quel point nous avons notre place dans la transmission (cf. pages "Entretiens") et encore sous l'émotion du spectacle exceptionnel *Là-bas* (voir notre encadré). Six cents amis étaient présents ou représentés. Après le rapport moral du président et le rapport d'activité du secrétaire général (qui présenta notamment une synthèse des réponses au questionnaire), la discussion fut riche, franche, souvent vive. Les comptes rendus complets seront adressés à tous. Des améliorations sont en cours d'étude, afin de faire de ces journées de rencontres annuelles des instants encore plus mobilisateurs et efficaces. Trois nouvelles candidatures furent proposées pour le conseil d'administration, qui en sort, comme chaque année, renouvelé partiellement. Après le message du représentant de la FNDIRP, Robert Créange, il revenait à Marie-José Chombart de Lauwe de conclure cette assemblée, ce qu'elle fit énergiquement, déclenchant une ovation des présents.

Les amis se rendirent ensuite au monument de déportés où, là encore, les élus de la ville et du conseil général étaient présents, pour une cérémonie en hommage aux disparus. La jeune chorale *Les Barricades* assura, malgré quelques fortes bourrasques de vent, une prestation émouvante. Après quoi, ils furent accueillis dans les salons de l'Hôtel de ville où M. Destot remit à Marie-José Chombart de Lauwe la médaille de la ville de Grenoble.



La présidente de la Fondation reçoit des mains du maire la médaille de la ville de Grenoble.

Motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'AFMD, réunie le 22 mai à Grenoble, s'étonne des raisons qui ont conduit la Cour de cassation à annuler le jugement de la cour d'appel de Limoges du 9 juin 2004, condamnant le négationniste Reynourd à vingt-quatre mois de prison dont six fermes.

Elle souhaite que, muni des attendus du jugement, l'avocat de la partie civile porte l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour que la réalité du massacre d'Oradour-sur-Glane ne puisse plus être niée.

Notre indignation est d'autant plus grande que cette décision de justice intervient au moment où se célèbre l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et où se prépare la commémoration du procès de Nuremberg, condamnant sans appel les crimes de guerre et contre l'humanité.

Là-bas, mémoires de déportés.



Dans un décor minimaliste, la voix de Claudie Rajon passe la mémoire. Un moineau aux plumes ébouriffées qui se pose, dont le regard cherche le sien. *"Tu les entends ?"* dit-il. *"Chiens, faim, miradors, hurlements."* Alors, l'oiseau raconte, par la voix de la conteuse, le beau jour bleu de novembre, l'engagement de Jean, de Bernard, de Roger et des autres, les tracts, les slogans, la manifestation du 11 novembre, les arrestations, les pièges. Il parle des six cents raflés, des quatre cents du manège jetés dans un train vers Compiègne et de bien d'autres... Le son d'un violon monte. Une danseuse tzigane tangué, joyeuse. Soudain, la musique se fait

plaintive ; la tzigane, bâillonnée, étranglée avec sa propre étoile, s'abat. Tantôt forte, tantôt dans un murmure, la voix de la comédienne tricote un récit : les persécutions, les exhortations, *"partez, c'est dangereux"*, l'incrédulité, Drancy ; le restaurant, le cinéma, l'arrestation, la prison d'Eysses, le train, le voyage interminable et les wagons, étouffants. *"Où sommes-nous ?"* Les cris et les coups. Le grésil qui brûle. Les violons ponctuent de leurs sons discordants l'énoncé des matricules. L'oiseau est épuisé, mais il intime *"Écoute encore."* D'un bond, nous voici en mai 1945 : *"J'attendrai ton retour"*, disait le refrain d'antan. Ils sont là... enfin, ceux qui sont là sont fragiles, épuisés. Où sont les autres ? Ils disent : *"Tu dois savoir comment c'était là-bas."* L'oiseau, ce matin-là, allait repartir... Ceux qui sont revenus ont des colères, des silences. Ils nous ont appris l'orgueil, le refus d'accepter l'exclusion, la main tendue. Et une main tendue suffit parfois à tirer un homme vers la vie... Fidèle aux récits des témoins qu'elle fait surgir à chaque moment, la conteuse restitue, par bribes, un coin du passé, et donne une résonance vivante et actuelle à leurs engagements. Un grand moment d'émotion et de partage.

Les "Entretiens de l'AFMD" à Grenoble : la transmission de la mémoire

Les "Entretiens" de l'AFMD qui se sont déroulés dans le prestigieux cadre du musée dauphinois, ont, cette année, bénéficié des apports de deux historiens, Jean-Claude Duclos et Olivier Vallade. Mme Christine Crifo, vice-présidente du conseil général de l'Isère devait, d'emblée, souligner la relation intime entre la mémoire du passé et la défense des droits de l'homme au présent, relation illustrée, à Grenoble, par l'implantation d'une maison des droits de l'homme dans les locaux du musée de la Résistance et de la Déportation. La transmission de la mémoire et la lutte contre le négationnisme, indiquait-elle, est, plus qu'un choix, un "devoir de l'action publique". Jean-Claude Duclos, conservateur du musée de la Résistance et de la Déportation, s'exprima sur les liens entre l'histoire et la mémoire - tout particulièrement entre les historiens et les témoins - et le rôle des musées d'histoire dans le tissu social... Voici l'intégralité de ses propos (Les sous-titres sont de la rédaction).

La mémoire et l'histoire, à égalité

La demande que nous a faite le président de la section iséroise de l'AFMD, Michel Rahon, de nous exprimer sur la mémoire, ne peut bien évidemment pas être extraite du contexte dans lequel nous sommes, soixante ans après, tandis qu'il faut relayer l'action des acteurs-témoins.

De la place qui est la mienne, dans un musée qui, comme la plupart de ceux de sa catégorie, doit son existence à l'expression de la mémoire, il n'est évidemment pas possible de se contenter de dire qu'il faut passer de la mémoire à l'histoire. Reprendre à notre compte la formule "*Le devoir de mémoire, c'est le devoir d'histoire*", reviendrait à nier le rôle spécifique de la mémoire et oublier, quant au musée d'où je parle, qu'il fut fondé pour défendre des valeurs, celles de la Résistance, fût-ce aussi au travers de la Déportation. Or, même si poussant les historiens dans leurs derniers retranchements, l'on finira par découvrir quelles valeurs animent leur recherche, leur principal objectif, nul ne le contestera, n'est pas de défendre des idéaux et des projets. La finalité de l'histoire demeure en effet d'approcher la vérité au plus près et en cela, sa place est essentielle dans le dispositif du musée. Seules, en effet, les méthodes de la science historique peuvent permettre de



Photo AFMD.

progresser dans la connaissance des faits, de leur explication, de leur pédagogie, au-delà de toute intention partisane, et de lutter contre les négationnismes. S'il avait fallu pourtant attendre que les historiens créent des musées de la Résistance et de la Déportation, il est très probable qu'il n'y en aurait pas aujourd'hui.

Aussi la mémoire qui, avec ou sans les acteurs-témoins, continue et continuera de s'exprimer, occupe-t-elle à mes yeux une place tout aussi capitale que l'histoire. Elle seule donne aux sociétés la faculté de défendre leurs valeurs propres et, tout en affirmant leur identité, de se projeter dans l'avenir. Ainsi que l'a si bien exprimé Paul Ricœur, "...c'est la mémoire qui a du futur tandis que l'histoire interprète une tranche du passé dont elle oublie qu'il a eu un futur"⁽¹⁾.

Musées d'histoire, musées de sociétés

L'histoire que le musée présente, lorsqu'elle est récente et, particulièrement, lorsqu'elle traite de la période de la Seconde Guerre mondiale, demeure inextricablement mêlée de mémoire, porteuse elle-même d'avertissements, de valeurs morales et politiques et, certainement aussi, d'utopie. C'est la raison pour laquelle les musées de la Résistance et de la Déportation, avant même d'être classés parmi les musées d'histoire, sont d'abord des musées de société, soit les lieux de la muséographie d'un espace-temps défini, avec, comme moteur, la participation des acteurs-témoins et de leurs associations, et, comme objectif, le développement de l'individu autant que de la collectivité, par l'action culturelle et, n'ayons pas peur de le dire, l'édification civique et morale de ses visiteurs et particulièrement des plus jeunes.

Il existe en France une bonne centaine de musées de la Résistance, situés en grande partie dans la moitié sud du pays, notamment dans les régions de maquis⁽²⁾. La région Rhône-Alpes, à elle seule, n'en comprend pas moins d'une quinzaine. Même s'il y eut quelques pionniers, c'est à la faveur du vingtième anniversaire de la Libération, surtout, qu'une première vague de ces musées apparaît. D'autres suivront, en 1984, en 1994 et en 2004-2005 dont on retiendra surtout le Mémorial de la Shoah et le Centre européen du résistant déporté du Struthof, toutes liées aux anniversaires de la Libération et donc à des moments d'intense sollicitation de la mémoire collective. Toutes créations confondues, c'est après les années 1970⁽³⁾ que la plus grande partie de ces établissements apparaissent, lorsque le musée semble à tous la meilleure solution qui soit pour faire s'exprimer une mémoire peu ou pas prise en compte jusqu'ici, la soustraire durablement de l'oubli et la transmettre par les voies de la pédagogie.

S'agissant de la Résistance et de la Déportation, jamais un gouvernement français ne décidera de leur dédier un musée national. Même s'il fut envisagé, de 1954 à 1958, ainsi que le rappelle Laurent Douzou⁽⁴⁾ de lier la transformation du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, à la création d'un tel

musée, force est de constater que le projet en fut finalement confié au ministère des Anciens Combattants. Il se limite aujourd'hui à ce que l'on en voit, au musée de l'Armée, aux Invalides, dans le cadre d'une présentation coupée de toute activation mémorielle autant que d'une recherche scientifique active, dominée par l'histoire militaire. Les raisons de l'absence d'un tel musée national de la Résistance et de la Déportation sont multiples et tiennent au fait que dans l'un et l'autre cas, c'est d'une histoire politique qu'il s'agit et donc d'une mémoire divisée, "fragmentée" pour reprendre une partie du titre de l'ouvrage d'Olivier Lalieu⁽⁵⁾. Chacun dans leurs familles de pensée, les acteurs-témoins sont ainsi longtemps demeurés en manque de reconnaissance. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre ces combattants, résistants et déportés, eurent à cœur de rassembler et produire eux-mêmes les preuves de leur propre histoire, et parfois se faire historiens et pédagogues eux-mêmes, pour réagir à l'injustice d'une reconnaissance qui ne venait pas, pour établir une histoire dont on ne parlait pas. Ainsi naquirent nombre de ces musées, pour "assurer la pérennité du souvenir de la Résistance et de la Déportation", le porter à la connaissance des jeunes générations, "les préserver de ce que nous avons vécu", précisaient les fondateurs, et clamer "Plus jamais ça !".

Le Musée de la Résistance et de la Déportation à Grenoble, né de la volonté des témoins

Initié dès 1963, notre musée grenoblois appartient à cette première vague de musées de la Résistance et de la Déportation, voulus par des anciens résistants et déportés, associés à des enseignants, un archiviste et une historienne, elle-même correspondante du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont d'ailleurs les résistants déportés qui concourent à sa création : Gustave Estadès, Jean Grey et Roger Rahon qui obtiennent en 1965 que son nom de Musée de la Résistance dauphinoise soit remplacé par celui de Musée de la Résistance et de la Déportation. Avec l'appui d'une municipalité convaincue de la nécessité de doter la ville compagnon de la Libération d'un tel musée, ces anciens résistants et déportés l'ont aménagé de leurs mains, le soir et le dimanche.

(1) Paul Ricœur, *La critique et la conviction. Entretiens avec François Azouvi et Marc de Launay*. Calmann-Lévy, 1995, p. 189.

(2) Cf. Emmanuelle François, *Les musées d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*. Rapport au ministère de la Culture, Direction des musées de France, 1995, 143 p.

(3) Notons que c'est aussi l'époque de la création des écomusées et de l'émergence galopante du concept de patrimoine.

(4) Laurent Douzou, *La Résistance française : une histoire périlleuse*. Éditions du Seuil, Points Histoire, avril 2005, p. 81.

(5) Olivier Lalieu, *La Déportation fragmentée – Les anciens déportés parlent de politique 1945 – 1980*. Éditions La boutique de l'histoire, 1994, 231 p.

Ses présentations s'organisent alors en cinq parties : dans l'entrée, qui est aussi la sortie, figurent les portraits des principaux responsables de la Résistance locale, victimes de la répression de la fin 1943, dite aussi "*Saint Barthélemy grenobloise*". Au-delà, une salle est consacrée à la Déportation puis une deuxième, plus spacieuse, aux mouvements et aux actions de la Résistance locale, tandis que la présentation des maquis du Vercors occupe une troisième salle. Un couloir, dans lequel sont évoquées les résistances étrangères, permet de rejoindre la sortie. Des cadres muraux, garnis de textes et de photos, de petites vitrines foisonnantes d'objets, d'archives, de cartes, ont plutôt pour effet de déconcerter le visiteur non averti. Mais presque toujours, un ancien est là pour commenter et faire vivre ces documents, laissant bien souvent aux visiteurs un souvenir mémorable de leur passage au musée.

Cette courte description aura permis d'observer que c'est la mémoire locale qui, de bout en bout, a inspiré ces présentations et que c'est ce qui fait leur intérêt. Leur objectif est alors de susciter une réflexion sur la réconciliation franco-allemande et, plus généralement, sur la paix dans le monde. Quand, à la demande de l'association qui tient à garantir l'avenir de ce musée, la décision est prise, en 1991, de le remplacer par un musée départemental, plus vaste et mieux doté, il ne peut être question, bien sûr, de changer d'orientation. La mémoire des faits locaux, des personnes et des lieux de l'Isère, tels que les collections, les archives et les témoignages en présence la renseignent, sera privilégiée mais surtout, le lien avec les acteurs-témoins, fondateurs, animateurs et amis du musée sera entretenu et mis à profit. C'était la seule voie possible pour développer et amplifier l'action de ce musée, la seule qui permette de rester fidèle aux orientations des fondateurs et respecter la continuité du mouvement qu'ils avaient initié.

Une évolution constante

C'est ainsi d'ailleurs que la conception du programme du nouveau musée fut soumise à un conseil scientifique composé pour moitié d'anciens résistants et déportés, représentants de l'association du musée et des composantes locales du monde de la Résistance et de la Déportation, et pour l'autre, d'historiens, universitaires et enseignants. Ainsi, mémoire et histoire se trouvaient-elles sollicitées à parité dans ce conseil, avec des discussions et parfois même des affrontements virulents, mais l'avantage de faire concourir l'ensemble des parties en présence à la conception du futur musée. Il fut inauguré en 1994, à l'occasion du cinquantenaire de la Libération et, majoritairement apprécié, ne suscita pas de critique notable. Chacun n'avait pas renoncé pour autant à défendre ses idées politiques ; nous l'avons observé en 1998, tandis que des voix de l'extrême droite avaient contribué à l'élection du président de la région Rhône-Alpes, provoquant au sein de l'association du musée un état de crise dont les conséquences furent durables.

Le statut départemental du musée mais aussi, je crois, le soin que nous avons pris à maintenir des relations égales entre les parties en présence le situe, par principe, à distance des engagements et des divergences politiques. Le cap à maintenir, entre mémoire et histoire n'est cependant pas toujours facile à tenir, car aucun consensus n'est jamais définitivement acquis. La mémoire ne cesse d'évoluer et l'histoire de progresser, surtout d'ailleurs quand la mémoire la sollicite. Lors de la négociation du programme du musée, par exemple, un dialogue nourri se développa entre une mémoire plurielle, aussi divisée sans doute qu'elle le fut pendant la Résistance, et des historiens qui, parce que la recherche est loin encore d'avoir exploré tous les aspects de la période, ne pouvaient pas toujours donner les réponses requises. Aussi, plusieurs points du programme restèrent-ils en suspens. La place des juifs, par exemple, dont des représentants de la communauté sont venus nous demander de mettre en évidence la spécificité de leur Résistance. Nous dûmes avouer que les données historiques manquaient et que du temps serait nécessaire pour les rassembler. Du temps, il en fallut aussi, pour convaincre les autres composantes de la Résistance locale de la réalité fréquemment ignorée d'une Résistance juive. Et ce n'est qu'en 1997, après une année d'échanges et de recherches, qu'une exposition, "*Être juif en Isère entre 1939 et 1945*", permit de partager une mémoire qui jusqu'alors n'avait guère dépassé le cercle des personnes concernées.

Par ailleurs, la présentation des maquis, dont la plupart de nos interlocuteurs disait qu'elle devait occuper une place importante au musée obéit à un processus semblable. À la veille de l'ouverture, la vision globale de l'histoire des maquis de l'Isère à laquelle nous voulions parvenir ne put être validée par les associations d'anciens maquisards et les historiens à la fois. Pressés par l'inauguration, nous avons décidé de la traiter sommairement et d'en remettre à plus tard la restitution après de nouvelles recherches. Ponctuées d'échanges avec les associations concernées, ces recherches furent conduites en 1999 aboutissant à la présentation d'une exposition temporaire, "*Maquis de l'Isère, dernières nouvelles*". Une histoire beaucoup plus détaillée et mieux structurée des maquis, en résulta, moins glorieuse sans doute que celle qui prévalait dans certaines mémoires, mais acceptée des historiens comme de la majorité des acteurs encore présents.

Bien qu'il y en eût d'autres, j'ai évoqué ces deux expériences, quant au vécu des juifs en Isère pendant la guerre et à l'histoire des maquis, car elle me semble représentative et de la capacité de la mémoire à stimuler l'histoire, dans les cas de la Résistance juive, et de celle de l'histoire à pacifier la mémoire, dans le cas des maquis. Ces travaux et d'autres, à propos de l'internement ou de l'épuration, ont permis à l'automne 2001, sept ans après l'ouverture, de procéder aux premiers réaménagements des présentations "de longue durée". C'est ainsi que le musée évolue, au fur et à mesure des transformations de la mémoire collective de la Résistance et de la Déportation, et des progrès de la connaissance historique,

grâce aux expositions temporaires mais aussi aux publications, aux films et autres outils, dans un objectif qui finit toujours par rallier les suffrages : celui de la pédagogie.

Histoire et témoignage : une confrontation nécessaire

Ces expériences montrent comment, dans le cadre du musée et des conditions d'échanges et de partage social qu'offre l'exposition, l'histoire et la mémoire se croisent, se confrontent, s'autostimulent bien souvent pour, finalement, se compléter et converger sans pour autant se dissoudre l'une dans l'autre. Certes, cela ne se fait pas sans frictions et je ne peux cacher qu'il y en eut et dernièrement, par exemple, durant la préparation du soixantième anniversaire de la libération des camps. C'est encore proche et je ne m'y étendrai pas mais la volonté d'éditer les noms de tous les déportés arrêtés en Isère, qu'ils soient résistants, juifs, otages ou "droit commun", dans un seul et même ouvrage, n'alla pas de soi. Même si les auteurs et les partenaires de cette publication en sont aujourd'hui satisfaits et fiers, des négociations et des ajustements furent nécessaires. S'agissant du film que nous allons voir, réalisé à partir d'une cinquantaine d'heures d'enregistrements vidéo filmés destinés à composer un état des lieux, soixante ans plus tard, de la mémoire des rescapés de la Déportation, il ne fut pas très facile non plus de parvenir à la sélection et au montage des témoignages pour qu'ils répondent aux exigences des historiens.

Mais ces confrontations sont indispensables et quoique parfois difficiles, toujours constructives. Ainsi les travaux et les réalisations que nous venons de faire à la faveur du soixantième anniversaire de la libération des camps nous préparent-ils à revoir, actualiser et améliorer la présentation de la Déportation au musée. Ces derniers exemples montrent bien comment mémoire et histoire interagissent et, se nourrissant l'une de l'autre, permettent d'aborder l'histoire et les valeurs que la mémoire lui associe dans un climat qui, grâce à ces travaux, s'apaise. C'est la raison pour laquelle elles sont aussi nécessaires et dignes d'intérêt l'une que l'autre, même si la mémoire exige bien sûr un traitement complexe, fait de mise à distance, de contextualisation et d'analyse critique. D'autant plus que la charge d'émotion du témoignage, particulièrement forte s'agissant de la Déportation, doit être dominée, vérifiée et soigneusement dosée pour qu'elle n'annihile pas la réflexion mais, au contraire, la sollicite.

Le rôle des associations

Force est de constater, cependant, que nous ne pourrions tirer les profits de la relation symbiotique dans laquelle la mémoire et l'histoire fonctionnent au musée, qu'à la condition que la mémoire reste entretenue, vive, active, offensive.

Or, les organisations associatives qui prennent aujourd'hui le relais des acteurs-témoins vont-elles pouvoir perpétuer aussi bien leur mémoire ? L'expérience montre qu'elles le font, grâce aux descendants bien souvent, mais que des clivages demeurent,

que le nombre de leurs adhérents faiblit et qu'elles ne jouissent pas tout à fait de la même autorité, auprès des pouvoirs publics que celles de leurs prédécesseurs. D'aucuns pensent qu'il faut laisser peu à peu dominer l'histoire. Paul Ricœur, dont le titre d'un ouvrage majeur marque les trois grandes étapes d'un même processus, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, prédit quant à lui l'inéluctabilité de l'oubli. Sans aller jusque-là, observons que la mémoire, peu à peu normalisée par l'histoire, s'érode jusqu'à cesser de se manifester.

Il faut être conscient et savoir que l'avenir du patrimoine de la mémoire de la Déportation est d'abord entre les mains des associations, et notamment de la nôtre, et que nous aurons beau accumuler dans nos services d'archives, nos centres de documentation et nos musées les documents, les bases de données, les témoignages enregistrés et filmés, tout cet ensemble par ailleurs indispensable, ne jouera son rôle que s'il demeure sollicité et activé par la mémoire que vous saurez entretenir, propager, cultiver. Les musées qui sont et seront vos alliés, ne joueront pas cependant le premier rôle. À vous, à notre association et à d'autres de continuer à défendre cette mémoire, non d'un ensemble de faits historiques - les historiens le font mieux que quiconque - mais d'un moment unique de l'histoire de l'humanité, propre à lui éviter de sombrer à nouveau dans le chaos.

De la mémoire à l'histoire

Pour sa part, Olivier Vallade devait analyser l'articulation entre le travail effectué par les témoins et leurs successeurs et le rôle particulier de l'historien, dont il rappelait la formation et les méthodes. Comment, s'interrogeait-il, l'historien peut-il prolonger le travail des témoins, sur lequel il s'est appuyé ? Car, bien que devant garder une distance critique vis-à-vis des témoignages, il ne saurait s'en passer : *"Que saurions-nous de la vie quotidienne dans les KZ sans leurs récits ?*, affirmait-il. *D'autant que les jeunes historiens sont nés après la guerre. Authentique, passionné, le témoignage est parfois la seule source dont les historiens disposent."*

"Pourtant, ils doivent, comme les associations qui ont pour mission de relayer la «parole des témoins», apprendre à travailler sans la présence physique des témoins." Il en donna pour illustration un voyage organisé à Auschwitz où aucun rescapé n'était présent. *"L'historien a une responsabilité particulière, celle de l'expertise, ajouta-t-il tout en affirmant que la transmission de la mémoire, porteuse de valeurs civiques, nous concernait tous. Le problème du relais se pose à votre association. Par ailleurs, il me semble difficile d'imaginer un travail d'histoire sans la présence d'une association porteuse de mémoire ; car si l'historien a la place d'un expert, il n'y a pas d'exclusivité du savoir. Je travaille avec l'AFMD, concluait-il, car les associations telles que la vôtre portent des valeurs telles que la dignité de l'homme, qui transcende la discipline historique."*

Échos de nos délégations territoriales

■ AUBE

En avril, une sixième veillée du souvenir placée sous le signe de l'émotion, a réuni devant le monument de la Résistance et de la Déportation plus de cent cinquante personnes. Une douzaine d'enfants, dont Valentin âgé de huit ans, ont lu des textes sur la Déportation. *Le Chant des Marais* repris en chœur par les participants, *a capella*, fut d'une grande intensité, soulignée d'ailleurs par le Père G. Pierre, adhérent des Amis, au cours de l'hommage officiel du dimanche 24 avril, qui rappelait dans son homélie "l'émouvante veillée et le message qu'il convient d'en tirer". Place des Déportés et Internés une gerbe fut déposée par Gisèle Balet et Robert Halgrin. C'est ensuite devant l'ancien conservatoire, boulevard Gambetta, et le monument de la Résistance, que se sont inclinés le Préfet, la conseillère générale Danièle Boeglin et le maire adjoint Marc Sebeyran. Au nom de notre association Jeanine Ludot, fille de déporté, et Antonio Iglésias, ont salué la mémoire de celles et ceux qui ne revinrent pas des camps de la mort.

■ GIRONDE

Dans le cadre du soixantième anniversaire de la libération des camps, a eu lieu à l'Opéra national de Bordeaux-Aquitaine, le 8 mai 2005, la création mondiale de l'*Oratorio, la Voix de la mémoire - Paroles de déportés*, mis en musique par Daniel Galay sur un texte conçu et rédigé par Carole Lemée, à partir d'écrits remis par des déportés politiques, déportés juifs, résistants non déportés, témoins, mais aussi descendants de témoins de la période de Vichy et du nazisme. (Direction : Geoffrey Styles ; soprano : Catherine Biar ; baryton : Laurent Alvaro). Quintette à vent de l'ONBA : Samuel Coles, Dominique Descamps, Sébastien Batut, Gilles Balestro, Jean-Marie Lamothe, Stéphane Rougier, Cécile Rouvière, Tasso Adamopoulos et Étienne Péclard. Pour faire interpréter cet oratorio dans votre département ou région, joindre Carole Lemée. Tél. : 05 56 51 88 37 - carolelemee@yahoo.fr.

■ LANDES

Fille et fils de déportés, Annie Kaisermann et Robert Harté ont fait le voyage à Auschwitz-Birkenau en compagnie d'une délégation des Landes et de Saint-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne. *"J'ai immédiatement pensé à mon papa, Henri Kaisermann, résistant FTP, communiste et juif... arrêté à Paris, il fut immédiatement déporté en Pologne."* Ancien directeur de l'école primaire Saint-Jean d'Août, Robert Harté a lui aussi "craqué" en voyant ces deux vieux wagons à bestiaux abandonnés. Mais l'indicible a un visage : un bout de terrain vague où des familles se sont vues pour la dernière fois. Où des enfants, des femmes, des vieillards et des hommes ont été séparés, brutalisés, et conduits sans ménagement vers les chambres à gaz. *"L'enfer n'est rien à côté"*, glisse le père Patrick Debois. Pour Marcello Pezetti, historien du génocide depuis trente-deux ans et guide de ce voyage : *"Il est impossible d'oublier les six cent mille juifs qui ont péri ici..."*. Anciens résistants, Jean Ooghe et Odile Roger souhaitaient organiser ce pèlerinage mêlant des jeunes et des témoins. *"J'ai mis vingt ans à parler de ce que j'avais vécu, dit cette dernière. Mais je pense que le message que j'essaie aujourd'hui de faire passer auprès des jeunes générations est de lutter au quotidien contre la haine sous toutes ses formes. Il faut élever en permanence notre niveau de conscience."* Pour J. Ooghe, *"Auschwitz représente le symbole de la barbarie et de l'abomination des nazis..."* Un pèlerinage à Auschwitz ouvre l'âme à des réflexions infinies et à des interrogations, estime Robert Harté. *Comment une nation dite civilisée a-t-elle pu ainsi produire une telle horreur... ?* Et

Jérémy, élève du lycée de Saint-Vincent-de-Tyrosse, confie : *"Seuls la parole et les mots vont rester."*

■ MARNE

C'étaient des femmes... Elise Simorre et Catherine Blanche interprètent des textes de femmes déportées ou emprisonnées. *"Poèmes écrits, griffonnés plutôt, clandestinement sur des débris de carton ou de papier par des femmes emprisonnées ou déportées et rapportés par leurs auteurs, rescapées ou, si elles ne sont pas revenues, recueillis par leurs compagnes de camp. Cette poésie dépasse la valeur d'un simple témoignage."* Cette représentation a eu lieu le samedi 7 mai et le dimanche 8 mai, avec débat organisé par l'AFMD 51 pour ce dimanche, à la MJC Maison Blanche à Reims (spectacle de la compagnie "En pointillés"). D'autre part, toujours dans le cadre du soixantième anniversaire de la libération des camps et du 8 Mai 1945, l'AFMD a organisé une exposition dans le hall de la Grosse-Écritoire de l'Hôtel de ville, avec la participation de M. Pierre Mauget, chercheur pour notre association, qui a rappelé que *"Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons."* À noter également que le mercredi 11 mai l'AFMD a présenté le film de Marcelline Loridan-Ivens, *La petite prairie aux bouleaux*.

■ HAUT-RHIN

La première séquence des journées "Mémoire et vigilance pour un monde en paix" s'est achevée début mai par la rencontre "Témoignages sur une jeunesse confisquée". Plusieurs incorporés de force étaient présents et vingt-cinq élèves du collège Rémy Faesch ont exécuté une introduction musicale. L'Exposition AFMD et travaux d'élèves sur la libération des camps a eu lieu au Relais culturel régional de Thann et est encore visible. Un projet a été évoqué à notre réunion du 24 mai : l'organisation d'un programme d'actions culturelles à partir de la médiathèque de Thann (du 27 septembre au 6 octobre), et fut évoqué d'autre part l'intérêt que va représenter le Centre européen de la Déportation au Struthof à partir de novembre 2005.

■ HAUTE-VIENNE

Le collège Guy de Maupassant à Limoges vient de donner le nom de Thérèse Menot à une salle de l'établissement, et ce, à la demande du professeur d'histoire-géographie M. Bourdelas. Des élèves de troisième ont en effet travaillé sur la période "De la Résistance à la barbarie nazie". L'engagement de Thérèse Menot, résistante et déportée, présidente d'honneur de la DT, qui consacre sa vie à témoigner auprès des jeunes pour la transmission de la mémoire, est ici mis à l'honneur. C'est un signe de reconnaissance pour son combat, son inlassable témoignage et c'est aussi honorer tous les résistants et déportés.

■ VAR

Dans la semaine du 24 avril au 1^{er} mai, l'AFMD, avec l'aide de la municipalité d'Hyères, a organisé la présentation de l'Exposition de la Fondation dénonçant le système concentrationnaire nazi et l'horreur des crimes commis contre l'humanité. Trois cent cinquante élèves sont venus la visiter. De plus, elle a été présentée dans huit villes, notamment le 21 avril à Toulon en présence du Préfet du Var. D'autre part, toujours à l'initiative de l'AFMD, Marie-Jo Chombart de Lauwe est venue le 29 avril au Forum d'Hyères présenter une conférence comme témoin vivant devant une centaine de personnes, dont une forte majorité de jeunes. Lors d'une chaleureuse réception, le maire lui a remis la médaille de la ville.

La mémoire assassinée : négationnistes et relativistes...

Huguette Balny, professeur agrégée d'histoire et ancienne présidente de la DT de l'Hérault, dressait en ce mois de mai à la mairie du XX^e arrondissement de Paris un bilan du négationnisme en revenant sur ses origines : quelques-uns de ses propos.

La volonté de nier les horreurs des nazis n'est pas apparue seulement avec la montée du Front national. Déjà en 1948, le livre de Maurice Bardèche, *Nuremberg ou la terre promise*, est interdit en France. Ces dernières années, les hommes politiques n'ont pas l'exclusivité des dérapages, si l'on regarde la brochure de Vincent Reynouard (exclu de l'Éducation nationale) intitulée *Les camps de concentration allemands 1941-1945, mythes propagés et réalités occultées*.

On peut distinguer quatre périodes dans l'histoire du négationnisme français : l'initiateur est Bardèche, le beau-frère de Brasillach, spécialiste de Stendhal et de Balzac, qui pour l'interdiction de son livre, sera amnistié en 1954 par le président Coty (qui rappelons-le, avait voté les pleins pouvoirs à Pétain en 1940). Il prétend que les camps de concentration sont une invention des alliés pour compenser leurs massacres et se donner bonne conscience. La mortalité dans les camps serait due uniquement aux épidémies. C'est lui qui lance la phrase : "À Auschwitz on n'a gazé que des poux."

Bardèche recrute Paul Rassinier, résistant à Libération Nord puis rescapé de la Déportation : il a passé treize mois à Dora, puis après-guerre en 1945, est battu aux élections à Belfort par le radical, soutenu par la gauche, M. Dreyfus-Schmidt, lequel est juif.

Après 1967, le mouvement subit, durant une dizaine d'années, une période de creux marquée par la loi Pléven de 1972 qui considère que le négationnisme est un délit.

Nouveau départ le 29 décembre 1978 avec la publication par un agrégé de lettres, Robert Faurisson, d'un article dans *Le Monde*, *La rumeur d'Auschwitz* : il prend à la lettre le langage codé des SS, et reconnaît l'existence des fours crématoires, mais pas des chambres à gaz.

La dernière étape démarre en 1985 avec la thèse de Henri Roques à l'université de Nantes, *Les confessions de Kurt Gerstein* : en analysant les contradictions des rapports Gerstein, il en conclut que tous ses écrits sont faux. Parmi les publications démontant les mensonges des négationnistes, on trouve celle d'un ancien sympathisant, Jean-Claude Pressac, un pharmacien qui, dans *Les crématoires d'Auschwitz, la machinerie du meurtre de masse*, reconnaît la réalité "technique" des chambres à gaz.

Les "militants" négationnistes seraient aujourd'hui environ 3 500 en France et 50 000 en Allemagne et diffusent leurs idées principalement par Internet, avec 4 à 5 000 sites nazis recensés.

Les relativistes, plus dangereux parce que plus subtils, sont des historiens. Ils ne nient pas la réalité des chambres à gaz, mais, mis en relation avec l'histoire, trouvent que le nazisme ne serait qu'un "accident" et Auschwitz seulement une "innovation technologique". Ils réfutent l'exclusion et l'inégalité. Le plus important est Ernst Nolte, un élève de Heidegger, qui proclame qu'il faut réviser l'histoire parce qu'elle a été écrite par les vainqueurs. Hitler n'aurait fait que devancer les attaques des communistes puis des juifs : le nazisme n'est donc qu'une "réaction" au bolchévisme. Ces idées se retrouvent chez Hildebrand, un ancien conseiller d'Helmut Kohl, alors que le livre de Hillgruber, *Un double anéantissement : la destruction du Reich et la fin des juifs d'Europe*, met sur le même plan le "génocide des civils allemands" en 1945 : habile amnésie.

D'une façon générale, on peut classer avec les relativistes tous ceux qui comparent le nazisme et le communisme. Banaliser le nazisme revient à atténuer la vigilance.

François Rousseau

H. Balny se tient à la disposition des DT pour présenter cette conférence.

➔ **Allemagne, 8 mai** : les néonazis du Parti national démocrate ont tenté d'utiliser la commémoration du soixantième anniversaire de la victoire sur le nazisme pour minimiser les crimes du nazisme, en honorant les victimes allemandes de "l'holocauste des bombes" - comprendre les bombardements de la ville de Dresde. Quatre mille personnes ont répondu à cet appel. En face, des dizaines de milliers de personnes, fort heureusement, commémorèrent le 8 mai "Fête de la démocratie", bougies à la main et roses blanches à la boutonnière (en hommage aux étudiants du mouvement de Résistance animé par Hans et Sophie Scholl), honorant les victimes du nazisme. Ceux-là partis symboliquement de la place Bertold Brecht, proclamèrent que *"plus jamais ne sortiraient d'Allemagne la guerre, l'extrême droite et le racisme"*.

➔ **Estonie** : ce même 8 mai, à Tallinn, capitale de ce pays entré récemment dans l'Europe, un mémorial a été inauguré. Aux centaines de milliers de juifs assassinés dans ce pays ? Non ! Il est dédié aux engagés volontaires estoniens de la vingtième division Waffen SS, équivalent de la division SS Charlemagne en France. Le coût total de ce monument s'élèverait à quelque 60 000 euros et sa construction fut approuvée par la mairie de Tallinn. Il serait judicieux que les institutions européennes rappellent aux autorités estoniennes, qui ont boudé les cérémonies du 9 mai à Moscou, comme leurs homologues lituaniens, que le tribunal de Nuremberg avait qualifié la SS d'organisation coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

➔ **Guantanamo** : après le rapport (accablant) d'Amnesty International sur la zone de non-droit que constitue le centre de Guantanamo, les protestations du Parlement européen, des élus américains s'élèvent à leur tour contre les pratiques humiliantes employées contre les détenus. Nombre d'entre eux sont encore, plusieurs années après leur arrivée, dans l'ignorance totale des faits qui leur sont reprochés, ne bénéficiant pas du statut de prisonniers de guerre ni d'assistance juridique. Des violences physiques et psychologiques parfois totalement gratuites, condamnées par le droit international et toutes les conventions en vigueur, ont été maintes fois relevées par les enquêtes et les témoignages. De plus, des dizaines de détenus auraient été livrés discrètement à certains États arabes ou asiatiques connus pour leurs penchants à utiliser systématiquement la torture : la délocalisation de la torture, conçue pour échapper aux conventions internationales, doit être condamnée sans équivoque.

➔ **Tchéquie, Léty** : les survivants tsiganes du génocide réclament depuis trente ans, en vain, le déplacement d'une porcherie installée sur le site de l'ancien camp de Léty, où plus de mille trois cents Roms transitèrent, pour la plupart d'entre eux avant leur déportation vers Auschwitz, où plus de trois cents périrent. Une porcherie industrielle privée sur ce site de mémoire appartenant à la société AGPI Pisek, qui prétend n'être en rien responsable d'une telle situation et exige, comble de cynisme, des compensations financières pour quitter les lieux.

➔ **Chine et Japon** : les victimes chinoises des crimes de l'unité 731 de l'armée impériale japonaise, alliée des nazis, viennent à nouveau d'être déboutées de leurs demandes d'indemnisation. Rappelons que cette unité avait livré une guerre bactériologique, répandant volontairement des épidémies de peste noire (en 1940, par largage de balles de coton et de riz contaminé), de choléra, d'anthrax et de typhoïde (en 1942 par les mêmes procédés) parmi les civils chinois. Les historiens estiment qu'elle fut responsable de la mort de quelque 250 000 personnes dès 1930 et jusqu'à la fin de la guerre, dont 2 500 Chinois. Les responsables de cette unité criminelle ne furent pas jugés lors du procès de Tokyo, qui ne s'acheva que fin 1948 sur fond de guerre froide, les dirigeants américains leur accordant dans les faits l'immunité afin d'obtenir des informations sur les armes bactériologiques. Une vive querelle opposa tout dernièrement Chine et Japon à propos des manuels scolaires japonais où ces crimes étaient systématiquement minimisés. Par ailleurs, une délégation de parlementaires japonais visite chaque année le sanctuaire de Yasukuni dédié aux soldats de l'Empereur morts au cours de la guerre.

➔ **Terrains de sports** : insultes racistes, le quotidien d'un joueur de foot ? Agressions verbales, crachats, cris de singe quand il ne s'agit pas de violences physiques : à Bastia, Paris, Rome, certains spectateurs s'en prennent aux joueurs d'origine étrangère, spécialement Noirs ou Arabes. Lorsqu'il s'agit d'une rencontre sportive de haut niveau, la presse et l'opinion publique peuvent s'en émouvoir, des plaintes s'ensuivre. Mais Anther Lahia, joueur victime de ce type d'agression, met en garde sur l'ampleur du phénomène : *"C'est le foot qui est malade. Qu'on s'intéresse aussi aux équipes de jeunes ou aux matchs amateurs dans les villages paumés, et que l'on raconte ce qui s'y passe."*

➔ **Village global** : les fournisseurs d'accès doivent empêcher l'accès des internautes français aux sites négationnistes, vient d'estimer la représentante du Parquet de Paris devant le juge des référés. Une position, c'est une première, fondée sur la récente loi pour la confiance dans l'économie numérique, qui permet aux juges d'ordonner à tout hébergeur le retrait d'un site illicite ou, à défaut, d'en faire cesser l'accès. L'affaire concernait un site dont nous ne donnerons pas le nom afin de ne pas lui donner de publicité. Les sociétés OLM et Globet s'étaient mises en conformité tandis que pour l'heure, The Planet, société de droit américain, s'y refuse.

➔ **Pentecôte 1943 dans le bassin houiller du Nord/Pas-de-Calais** : un lecteur facétieux nous transmet copie de la dix-huitième ordonnance de l'Oberfeldkommandur 670. Au nom du commandant militaire pour la Belgique et le Nord, elle ordonne que le lundi de Pentecôte, 14 juin 1943, soit travaillé dans les mines de houille pour "le jour comme pour le fond". Sans doute ce lecteur avait-il à l'esprit un autre lundi ?

➔ **La Zone grise ? La Résistance française à Buchenwald**, d'Olivier Lallieu, préface de Jorge Semprun - Éditions Tallandier, 441 p., 24 euros.

Le début du titre est interrogateur. Pour l'auteur, qui fait ici une synthèse remarquable sur l'activité des résistants français, majoritairement communistes, au sein du Comité des intérêts français du camp, la réponse est sans équivoque. L'organisation de résistance des Français à Buchenwald n'est pas la caste hybride de "prisonniers fonctionnaires" visée par Primo Lévi et que le sens commun déforme au point d'abolir toute barrière entre bourreaux et victimes. Cette étude repose sur toutes les sources écrites et orales concernant la Résistance à Buchenwald mais aussi sur une vision aiguë du système concentrationnaire, ce qui lui confère profondeur et justesse de vue. Elle rappelle l'extrême brutalité qui régnait dans les camps, micros "sociétés barbarisées", et évoque le contexte de l'arrivée des premiers grands convois partis de Compiègne, marqué par le rejet de la communauté française par les autres internés. C'est dans cet univers particulièrement cruel que l'esprit d'humanité, incarné par quelques dizaines d'hommes résolus et déjà aguerris par le combat résistant clandestin, dont nombre de communistes, s'imposa. Un esprit d'humanité et de résistance qui, compte tenu des conditions, trouva naturellement des limites, mais qui eut des résultats probants en matière de sabotage et sauva bien des vies. L'auteur revient en détail sur la libération de Buchenwald, autre singularité dans l'histoire des camps. Libération atypique puisque déterminée par deux facteurs conjoints : la proximité des troupes américaines, poussant les SS à désertir en partie le camp, ce qui ouvrait la possibilité pour les résistants de passer à l'offensive armée préparée de longue date. Un sujet qui, aux pires heures de la guerre froide, fut prétexte à des calomnies et qui demeurait encore controversé, tant il illustre la complexité des vécus et des enjeux mémoriels. On saura gré à l'auteur d'avoir gardé son regard scientifique et démêlé rigoureusement un écheveau si complexe tout en montrant, avec une grande sensibilité, le rôle des hommes qui ont écrit cette page d'histoire.

Danièle Baron

➔ **Le traumatisme en héritage : conversations avec des fils et filles de survivants de la Shoah**, d'Helen Epstein, préface de Boris Cyrulnik, traduction française de Cécile Nelson - Éditions La Cause des Livres, 21 euros.

Comment grandir auprès de parents survivants de la Shoah ? Que peut-on comprendre des silences, des colères, des difficultés de nos parents ? Comment avoir confiance, se construire ? Cet essai s'appuie sur l'expérience personnelle d'Helen Epstein, née à Prague en 1947 de parents survivants des camps. Il est imprégné de son histoire familiale : retour difficile de sa mère à Prague, rencontre de ses parents, naissance, immigration de la famille aux États-Unis. À travers plusieurs entretiens avec d'autres enfants de survivants, Helen Epstein cherche la partie la plus insaisissable d'elle-même, et enquête sur l'adaptation de ces enfants de survivants, dans leur singularité, au traumatisme vécu par leurs parents. D'une construction très élaborée, entrelaçant histoire personnelle, témoignages d'autres enfants de survivants et analyse historique de

l'émergence d'un concept psychiatrique, l'auteur développe son récit avec rigueur, tout en laissant passer l'émotion. De cette lecture émerge une évidence : nous pouvons, malgré tout, nous séparer de l'histoire de nos parents. "*Je voulais régler ces problèmes, me défaire de cet héritage pour pouvoir continuer ma propre vie*", nous dit l'un de ces enfants devenu adulte. De ce récit intime autant que palpitant émerge le portrait de cette seconde génération possédée par une histoire qu'elle n'a pas vécue. Ce livre, paru aux États-Unis, où il est un classique sous le titre *Children of the Holocaust : conversations with sons and daughters of survivors*, est enfin traduit en français en 1979.

Martine Lévy

➔ **Les oubliés de Romainville : un camp allemand en France (1940-1944)**, de Thomas Fontaine, préface d'Hervé Bramey, président du conseil général de Seine-Saint-Denis ; avant-propos de Denis Peschanski et Claudine Cardon-Hamet - Éditions Tallandier, 144 p., illustrations ; 29 euros.

La mémoire du fort s'est structurée, dans l'immédiat après-guerre, autour de trois faits : les exécutions d'otages extraits de ce camp au Mont Valérien ; le départ du convoi du 24 janvier 1943 ; l'exécution sommaire de onze résistants dans la nuit du 19 au 20 août 1944. L'histoire de ce camp est en réalité plus complexe et épouse les évolutions de la politique répressive menée par les occupants et leurs complices français. Thomas Fontaine en étudie minutieusement les inflexions. Ce camp, ouvert en octobre 1940 sur ordre du commandement militaire allemand installé à Paris, a tout d'abord la double fonction de camp de prisonniers et de camp de détention. Il devient, après le tournant de la "politique des otages" et la prise en main de la répression par la Gestapo une réserve de "judéo-bolcheviques", selon la terminologie nazie, à exécuter en représailles en cas d'attentats. Mais ces exécutions ne stoppent pas l'activité de la résistance armée ; devant ce constat d'échec, les nazis décident que la Déportation sera désormais le pivot de leur politique de répression. Romainville devient alors une vaste réserve de détenus "déportables". Enfin, Romainville se "spécialise" début 1944 comme un camp de regroupement et de transit de femmes vouées à la déportation, et au premier chef vers Ravensbrück. Parenthèse "entre la vie et la mort", la vie quotidienne à Romainville est rude, parfois adoucie par quelques colis mais aussi par la solidarité - là, naissent des amitiés telles que celle qui lie deux Lise, Lesèvre et London - et l'opposition clandestine - un journal clandestin écrit avec du bleu de méthylène chapardé à l'infirmerie et imprimé sur du papier d'emballage, en témoigne. Sur sept mille internés (dont l'auteur restitue la diversité), la moitié connaîtra les camps nazis. Plus significatif encore, 40 % des femmes déportées de France sont passées par le fort. Ce n'est donc pas le moindre mérite de ce livre, abondamment illustré de documents peu connus, que de montrer le rôle de Romainville dans la déportation des femmes. De plus, l'auteur, qui a été un des artisans du Livre-Mémorial des déportés de répression, fait don de ses droits d'auteur à la Fondation : un argument supplémentaire, s'il le fallait, pour contribuer à sa diffusion.

Danièle Baron

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2006

Le thème du Concours 2006 a déjà été arrêté par le jury national. En voici la formulation exacte :

"Résistance et monde rural"

"Ce thème peut être l'occasion de réfléchir sur la Résistance du monde rural, les rapports entre la Résistance urbaine et le monde rural, la relation entre les Résistances avec l'espace rural. Les recherches d'élèves pourront porter, entre autres, sur les aspects de la Résistance - par exemple les maquis, les refuges, le camouflage des réfractaires et des persécutés - qui témoignent du rôle décisif joué par la population des campagnes dans la lutte contre l'occupant."

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ PARTIELLEMENT LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- M. Tadeusz ANDRZEJEWSKI (Seine-et-Marne)
- M. Christian ARNOULD (Seine-et-Marne)
- Mme Danièle BARON (Hauts-de-Seine)
- M. Grégory BAUDOIN (Saône-et-Loire)
- Mme Marie-Claude BEYSSAC-LUYA (Rhône)
- M. Roger BORDAGE (Yvelines)
- M. Jean-Paul BORE (Gard)*
- M. Henri BORLANT (Paris)
- M. Eric BROSSARD (Val-de-Marne)
- Mme Mireille CARPENTIER (Seine-Saint-Denis)
- Mme Suzanne CHARPENTIER (Essonne)
- M. Daniel CLING (Paris)
- M. Bruno COLLIN (Aube)
- Mme Monique COTE (Côte-d'Or)
- M. Michel DOUARRE (Deux-Sèvres)
- Mme Jeannine DUPRAT (Val-de-Marne)
- Mme Simone FROCCOURT (Val-d'Oise)
- Mme Jacqueline HOULGATTE (Ille-et-Vilaine)*
- M. Antonio IGLESIAS (Aube)
- M. Pierre KLEIN (Côtes-d'Armor)
- M. Vincent KONSLEK (Meurthe-et-Moselle)
- M. André LASSAGUE (Hauts-de-Seine)
- Mme Nadine LEGOURD (Ille-et-Vilaine)
- M. Henri LEROGNON (Paris)
- M. Serge NAIL (Val-de-Marne)
- M. Gérard PERRIN (Vaucluse)
- Mme Nicole REY (Pyrénées-Orientales)
- M. Henri ROLLIN (Paris)
- Mme Denise SCHUHMANN (Paris)
- M. Dany TETOT (Haute-Marne)
- Mme Agnès VACILOTTO (Isère)*
- M. Michel VERNAY (Paris)
- M. Henri WILKOWSKI (Hauts-de-Seine)

* Nouveaux membres

À Madeleine

*En imaginant
Tous ces beaux enfants
Tous morts en souffrant
Tous morts en pleurant...
En imaginant
Tous ces pauvres gens
Tous morts dans ces camps
Tous morts en hurlant...
En imaginant tous ces parents
Qui ont perdu leurs enfants
En imaginant
Tous les SS allemands
Les insultant, les méprisant...
En imaginant qu'à Bergen-Belsen il y a soixante ans
Le sol était jonché de cadavres errants
Par-dessus lesquels les enfants " privilégiés "
Et toujours vivants, sautaient
En toute innocence,
Sans comprendre les conséquences
Sans savoir qu'ils en seraient marqués
Et que pour la vie ils s'en souviendraient...
Et, surgissant
De la bouche des nazis allemands
L'ombre de toutes les souffrances,
L'ombre de toutes les enfances...
En voyant
Aujourd'hui Auschwitz
Sous un duvet si blanc
Qui était il y a soixante ans
Tâché du rouge sang
De tous les résistants,
De tous les juifs...
Cela nous donne une leçon d'humanité
Et je me rends compte de ma liberté...*

Manon Garrido, élève du lycée J. Gosse à Clermont-l'Hérault (34).
Poème écrit à la suite du témoignage de Madeleine Bella.

La Commission paritaire des Publications et Agences de Presse nous fait obligation de présenter une comptabilité complète des recettes inhérentes à la vente au numéro ou par abonnement du bulletin "Mémoire et Vigilance". Elle nous interdit de procéder à la distribution gratuite des numéros de la revue. En conséquence "Mémoire et Vigilance" est expédié aux seuls abonnés.

Mémoire et Vigilance - Bulletin trimestriel de l'AFMD (Association loi de 1901) - 31 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris

Tél : 01.43.25.84.98 - Fax : 01.43.29.58.92. Directeur de publication : D. Baron. Commission paritaire N° 0501 G 78817 -

Prix du numéro : 3,5 Euros. Abonnement : 10 Euros. Imprimerie et routage : Presse-Pluriel - 19 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris.



BULLETIN D'ADHESION 2005
ou de RENOUELEMENT DE COTISATION
(rayer la mention inutile)

NOM _____ Prénom _____

Année de naissance _____ Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____ Email _____

déclare avoir pris connaissance des statuts, les accepter, en approuver l'objet et, en conséquence, adhérer à l'AFMD

date :

Signature :

Votre motivation : déporté ou interné parent sympathisant

dans les deux premiers cas, dans quel(s) camp(s) ? : _____

adhérez-vous à une organisation d'anciens déportés, si oui, laquelle ? _____

Pouvez-vous aider les membres du bureau de la structure locale de votre département ? _____

Personne morale (associations, entreprises, établissements scolaires, etc.)	Personne physique
Cotisation à partir de 53 Euros : _____	Cotisation - de membre (23 Euros) : _____ Euros - ou de soutien (37 Euros) : _____ Euros - ou de bienfaiteur (53 Euros) : _____ Euros Don : _____ Euros

Abonnement au bulletin "Mémoire et Vigilance" : 10 Euros 4 numéros par an

Pour l'année 2005, je verse donc, par chèque, _____ Euros, à l'ordre de l'AFMD.

Je recevrai ma carte d'adhérent et un reçu fiscal concernant le montant de ma cotisation et de mon don éventuel. Le secrétariat vous remercie de ne pas agraffer votre chèque au bulletin.

Je souhaite que, de ma part, vous informiez la ou les personnes(s) suivantes des activités de l'AFMD :
NOM(s), PRÉNOM(s), ADRESSE(s) - écrire en majuscules, S.V.P.

AFMD - 31 bd Saint-Germain - 75005 PARIS

Tél. : 01 43 25 84 98 Fax : 01 43 29 58 92

Email : afmd@afmd.asso.fr

Site Internet <http://www:afmd.asso.fr>